

Fiche 3

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE CRECHE FAMILIALE

POURQUOI UN PROJET ÉDUCATIF ET PEDAGOGIQUE ?

Le projet éducatif est un document qui traduit les valeurs éducatives à l'origine des pratiques à la crèche. Ce document est « réglementaire » : décret du 07.06.2010 du Code de la santé publique relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Les parents sont les premiers éducateurs. Notre mission est d'accueillir avec bienveillance leurs enfants dans un climat de confiance et de concertation.

Il est destiné aussi bien aux parents qu'aux professionnels de la petite enfance, qu'aux stagiaires et à toutes personnes impliquées dans le fonctionnement de la crèche.

Ce projet éducatif expose les grandes lignes de la pédagogie mise en place au sein de la crèche. Il s'appuie sur les valeurs et les connaissances actuelles sur les besoins et le développement des jeunes enfants.

L'objectif global de chaque projet éducatif est de déterminer les méthodes de travail ainsi que l'organisation des groupes d'enfants et des activités.

Jamais figé, il évolue et s'enrichit au quotidien. Il tient alors compte des pratiques et des demandes particulières des parents. Cela s'inscrit dans la démarche du Service, d'être un vrai relais de la parentalité.

Les objectifs du projet éducatif et pédagogique :

- Présenter la structure
- Accompagner les enfants et les familles en créant un accueil individuel et chaleureux afin de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles, leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales
- Reconnaître les capacités parentales et favoriser l'ouverture et aux parents en respectant les spécificités familiales
- Jouer un rôle de prévention sociale et favoriser l'insertion professionnelle
- Favoriser un environnement sécurisant
- Respecter le rythme de développement et la personnalité de chaque enfant au sein de la collectivité
- Favoriser l'éveil artistique et culturel
- Accompagner tous les enfants dans la socialisation, et adapter ses pratiques professionnelles à l'enfant en situation de handicap ou souffrant de troubles du développement
- Favoriser la formation et le développement des compétences des professionnelles Petite Enfance

La politique jeunesse roivaloise est une politique de « combat » : celle de l'égalité des chances et du devoir d'accompagner les enfants vers l'excellence.

Pour répondre aux différents enjeux (éducation, parentalité, action sociale, économie, égalité et mixité dès l'enfance, égalité des territoires...) et aux besoins diversifiés et évolutifs des familles, la Ville de Val-de-Reuil s'appuie sur de nombreux partenariats, notamment dans les domaines de la petite enfance.

La structure

- La Crèche Familiale fait partie du Service Petite Enfance de la ville de Val-de-Reuil.
- Son agrément est de 30 places et accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.
- La structure propose de l'accueil régulier et de l'accueil occasionnel.
- La direction est assurée par une infirmière diplômée d'état.
- Les enfants sont encadrés par une équipe de dix assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental de l'Eure.
- Une auxiliaire de jardin d'enfant intervient auprès des enfants et de l'équipe. Elle s'occupe des préparations d'ateliers, de l'entretien des jouets et de l'intendance des locaux.
- Un référent santé assure des vacations dans les structures accueil suivant un planning défini. Il agit à la crèche dans un cadre préventif.
- Des stagiaires en formations diplômantes ou en stage de découverte peuvent être accueillis au sein de la crèche.
- La crèche est ouverte de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi.
- L'accueil chez les assistantes maternelles se fait entre 7h et 19h30. A titre exceptionnel, l'agrément autorise un accueil à partir de 5h30 le matin et jusque 21h30 le soir, ainsi que certains samedis.
- Les jardins d'enfants ont lieu chaque lundi, mercredi et vendredi de 9h et 11h30, assistantes maternelles et enfants par planning fixé à l'avance. Les groupes changent régulièrement.
- Les journées continues ont lieu les mardis et les jeudis de 9h30 à 16h30 par roulement de 6 à 12 enfants.
- Elle est fermée 1 semaine entre Noël et le nouvel an, 1 journée pédagogique et 2 ponts dans l'année. Les dates de fermeture sont déterminées en début d'année civile.
- La directrice du service petite enfance coordonne l'ensemble des structures Petite Enfance de la ville qui est composé de :
 - 2 Multi-Accueils
 - 1 Crèche Familiale,
 - Relais Petite Enfance
 - Lieu d'Accueil Parents Enfants

Notre engagement : Accompagner, Soutenir, Informer et Impliquer les parents dans la vie de la crèche. Cela commence par la disponibilité de l'équipe et l'attention portée aux familles et se concrétise par :

- L'accueil par des professionnelles Petite Enfance
- Rendez-vous individuel sur rendez-vous
- Temps d'échanges lors des événements festifs au cours de l'année

Accompagner les enfants et les familles en créant un accueil individualisé et chaleureux

➤ L'inscription :

Toutes les inscriptions sont centralisées au relais petite enfance. Deux commissions sont organisées deux fois par an avec les directrices de chaque structure afin de pouvoir étudier les demandes et répondre aux familles.

Une fois admises, les familles sont reçues par la directrice. Un temps d'échanges autour du fonctionnement de la structure est réalisé par le biais du règlement intérieur et du projet éducatif. La directrice prend le temps de faire visiter la structure, de présenter l'équipe. C'est au cours de ce rendez-vous que la période d'adaptation est programmée et le contrat d'accueil défini.

➤ La période d'adaptation :

L'adaptation est une période importante pendant laquelle l'enfant et sa famille vont se familiariser avec l'univers de la crèche. Elle permet à l'enfant d'explorer ce nouvel environnement en douceur et de tisser les premiers liens avec l'équipe. C'est une période incontournable qui permet à chacun de faire connaissance afin de créer un climat de confiance, une relation sécurisante pour tous. L'adaptation est un moment capital pour une bonne mise en place du partenariat famille/structure.

Le 1^{er} jour, l'enfant et ses parents ont rendez-vous chez l'assistante maternelle. L'horaire est défini en amont avec la professionnelle et la famille. Ce premier temps de rencontre et d'échange est estimé en moyenne à 30 minutes.

Le 2^{ème} jour, l'enfant vit sa première séparation, ce temps dure environ 30 minutes. Les horaires du reste de la semaine sont définis la veille avec l'assistante maternelle.

Le 3^{ème} jour, l'enfant reste environ une heure.

Le 4^{ème} jour, l'enfant reste une petite matinée, il y prend son premier repas et repart après.

Le 5^{ème} jour, l'enfant reste une petite journée, il joue, mange et repart après sa première sieste.

Les horaires et le nombre de jours ne sont pas fixes, ils sont variables selon les disponibilités des parents.

Il est indispensable d'apporter le doudou et/ou tétine dès l'adaptation, repère très important pour votre enfant. (Lien avec la maison, objet transitionnel)

➤ L'accueil du matin et du soir :

L'accueil de l'enfant est intrinsèquement lié à celui de ses parents.

Depuis l'adaptation et tout au long de l'accueil en crèche, les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant et une relation de confiance (enfant / parents / professionnels) doit être établie. La séparation se fait d'autant mieux quand l'enfant sent que son parent passe le relais en toute confiance le matin.

En associant et en impliquant les parents dans la vie de la crèche, nous facilitons l'équilibre de vie de l'enfant, entre les temps familiaux et les temps en collectivité.

Chaque jour, le travail d'écoute de l'équipe est basé sur la compréhension de la parentalité sous toutes ses formes et sur la prise en compte des besoins d'un point de vue organisationnel et relationnel.

Pour les parents, les transmissions font le lien entre le domicile de l'assistante maternelle et la maison.

Pour l'équipe, elles assurent la continuité des soins et la prise en charge de l'enfant, elles facilitent la prévention et le suivi de son développement en apportant une attention particulière à chaque famille.

➤ L'accueil spécifique : enfant en situation de handicap ou de maladie chronique :

Cet accueil peut, selon la ou les déficiences, stimuler son développement physique, mental et social dans un environnement ordinaire.

Il permet aussi aux parents de retrouver une vie sociale, familiale et éventuellement professionnelle.

Il est nécessaire de réfléchir avec les parents, responsables de l'éducation de leur enfant, de sa prise en charge selon ses compétences.

Les équipes doivent être prêtes et formées à cet accueil spécifique de cet enfant et de sa famille.

La collectivité a aussi ses contraintes, elle accueille au quotidien d'autres enfants ainsi que leurs parents. L'accueil d'un enfant en situation de handicap demande du temps aux professionnelles. Cela peut remettre en cause le nombre d'enfants habituellement accueillis.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est possible en structure collective. Toutefois, la crèche n'a pas une vocation thérapeutique. C'est avant tout un lieu de vie et d'éveil pour les enfants sains.

➤ Enfants malades et évictions :

Durant l'année, lorsqu'un enfant amené le matin présente des symptômes inhabituels, l'équipe de direction ou d'accueil dispose d'un pouvoir d'appréciation pour décider si l'enfant peut rester dans la crèche.

Aucun traitement ne sera délivré sans ordonnance.

Dans l'intérêt de l'enfant, aucune « sortie / retour » en cours de journée, même pour un motif médical (consultation, séance de kiné...) ne sera possible.

Notre engagement : L'égard porté à chaque enfant se manifeste par l'écoute, l'observation, la bienveillance et la disponibilité. Il est au centre de la relation enfants / familles / professionnels.

L'importance accordée au rythme individuel lors des repas, des siestes, des temps d'éveil, contribue au respect de l'enfant dans sa singularité.

Le respect de son développement global et de l'apprentissage des acquisitions évite qu'il se retrouve en difficulté s'il n'en a pas les capacités.

La communication est essentielle pour la bonne prise en charge des enfants, elle permet d'établir une relation avec les familles. L'enfant doit être écouté et entendu. Le message exprimé par l'ensemble des professionnels doit être clair et cohérent.

Favoriser un environnement sécurisant

➤ Journée type :

Chaque enfant arrive chez son assistante maternelle de référence en fonction de l'horaire défini auparavant au contrat. Ainsi les arrivées et départs peuvent s'échelonner entre 5h30 le matin et ce jusqu'à 21h30 le soir.

L'assistante maternelle adapte l'accueil selon l'heure d'arrivée et l'âge de l'enfant, elle peut être amenée à recoucher aussitôt un enfant qui arrive en pyjama dès 5h30 et qui a besoin de finir sa nuit. Il en est de même pour le petit déjeuner ou le premier biberon de la journée.

Plus tard dans la matinée, selon les jours elle va proposer des activités ou jeux en fonction de l'âge des enfants, elle peut proposer une sortie avec les enfants. Si c'est un jour de jardin d'enfants, elle va préparer chaque enfant pour se rendre en poussette ou en voiture, à ce temps d'accueil collectif. Vers 11h30- 12h, l'assistante maternelle prépare et accompagne les enfants pour le repas. Les plus petits prennent leur biberon à la demande selon leur rythme.

Les repas des enfants sont préparés la veille ou le matin avant l'arrivée des enfants par l'assistante maternelle.

Le temps de la sieste s'annonce vers 13h00. Le lever de sieste est progressif en fonction de chacun. Le gouter est alors proposé aux enfants.

Selon les heures de départ des enfants, l'assistante maternelle propose des jeux ou promenade.

Lorsqu'un enfant part après le repas du soir, elle peut être amenée à préparer l'enfant pour la nuit.

➤ Les jardins d'enfants :

Ils sont proposés dans les locaux de la Crèche Familiale, 3 fois par semaine pour la même assistante maternelle, selon un planning. Une journée tous les quinze jours, les assistantes maternelles viennent en groupe de deux ou trois, passer la journée à la crèche. La « journée continue » se déroule de 9h30 à 16h30. L'enfant joue, mange et dort avec ses camarades. C'est une journée très appréciée et attendue par les professionnelles et les enfants.

Les ateliers proposés lors des jardins d'enfants sont conçus de sorte que les expériences sensorielles et motrices indispensables au développement des enfants aient lieu en toute liberté et en toute sécurité. Les meubles sont aussi placés de façon à créer des repères dans l'espace et différentes ambiances peuvent être créées au sein d'un même lieu de vie. Ainsi, les enfants peuvent choisir de s'installer au calme ou prendre part à la vie de groupe.

Cette organisation permet aux professionnelles de proposer des temps d'éveil et d'activités en lien avec les acquisitions et les intérêts des enfants.

➤ L'aménagement des locaux :

La structure se situe dans une maison de ville avec un jardin et un garage attenant permettant le rangement du gros matériel de puériculture et des poussettes. Ces atouts sont appréciés du personnel.

Cet établissement est très proche du centre-ville, des différents commerces, services et administrations, on peut y venir soit en voiture, soit à pied. Il se trouve à proximité de « la maison de l'enfance » qui regroupe le RPE et le lieu LAEP.

Coordonnées

Crèche Familiale Municipale

La Ribambelle - 3, voie Garance. 27100 Val-de-Reuil.

Tél : 02 32 59 31 86 / E-mail : creche-familiale@valdereuil.fr

L'espace est pensé pour que les enfants puissent s'asseoir, ramper, bouger, en toute sécurité. Des espaces d'activités favorisent les jeux d'imitation, (coin cuisine, garage, poupées,). Les différentes pièces sont aménagées en fonction des activités proposées aux enfants (peinture, motricité, lecture, détente...).

Le matériel éducatif et les jeux sont soigneusement choisis pour répondre aux besoins essentiels de chaque âge (attraper, manipuler, bouger toutes les parties du corps...). Des puzzles, des jeux d'emboîtements... sont proposés.

Les jouets sont disposés autour des enfants et à leur portée afin de les rendre autonomes dans leur activité ludique.

Une pièce plus appropriée aux bébés est aménagée avec des tapis, portiques d'éveil, mobil au plafond. La salle des bébés est ouverte aux grands souhaitant un moment de calme. Chez les bébés, la motricité libre est vivement recherchée. Ils sont alors invités à se poser au sol et à faire attention aux plus petits. De même que les bébés n'ayant pas encore acquis la marche peuvent quand ils le souhaitent se déplacer dans la salle des moyens et des grands. Cette mixité permet d'apprendre à faire attention à l'autre et de suivre le développement de chaque enfant selon son ressenti et ses envies. Cette proximité donne lieu à des échanges avec les plus grands.

Deux chambres à l'étage permettent de coucher les enfants qui en ont besoin. Dans le dortoir des bébés, des lits en bois sont installés et sécurisés. Dans le dortoir des plus grands, des lits couchettes sont disposés au sol. Là aussi, l'espace garanti la sécurité des enfants.

D'autres activités sont pratiquées en petits groupes : puzzles, gommettes, pâte à modeler, peinture... Les adultes accompagnent l'enfant dans sa réalisation.

➤ Les activités encadrées :

Les activités encadrées telles que l'art plastique, l'éveil musical, les parcours de motricité etc... permettent aux enfants d'explorer l'environnement et d'entrer en relation avec les autres. Ce sont des activités pour lesquelles une consigne est donnée par l'adulte qui a un ou des objectifs précis comme :

- Développer des compétences en fonction de l'âge de l'enfant en respectant son rythme.
- Familiariser l'enfant avec le vocabulaire propre à chaque activité.

Ces activités encadrées sollicitent, chacune à leur manière, les cinq sens. Elles participent surtout au développement de l'ensemble des aptitudes d'un enfant à un âge donné, et c'est aussi la préparation à l'acquisition des compétences de l'âge suivant.

Pour les enfants plus petits, on parlera plutôt d'éveil corporel que l'on pourra pratiquer durant les temps de change ou bien pendant un temps calme, sur un module de motricité en mousse par exemple.

Enfin, les livres ont également une place importante dans les activités quotidiennes : un aménagement spécifique leur est consacré, destiné à rendre attrayant ce support éducatif. Les livres colorés, tactiles, amusants et résistants sont mis continuellement à disposition des enfants. Les livres plus fragiles sont quant à eux réservés à des moments encadrés par les professionnels.

➤ L'objet transitionnel :

Le doudou ou objet transitionnel est un symbole, le symbole du lien avec la maman. C'est également un objet familier qui le rassure. Il permet d'aider l'enfant à passer du connu vers l'inconnu, de la maison à la crèche. Il permet également d'appréhender la découverte qu'il fera de se sentir un individu distinct de sa mère et celle de pouvoir explorer son environnement malgré la distance ou l'absence de sa figure d'attachement, son parent.

La relation de l'enfant à son doudou ou à sa tétine est propre à chacun. C'est à l'enfant de décider et c'est à lui de s'en occuper.

Notre engagement : Les repères.

La notion du temps, et plus encore la notion de « mesure du temps » n'est pas un concept facilement assimilable par le jeune enfant. Il est donc nécessaire de lui donner les moyens d'identifier le moment de la journée dans lequel il se trouve.

C'est la répétition des actions, menées toujours au même moment et dans le même ordre, qui permet à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer pour lui.

A la maison comme à la crèche, il est important de mettre en place des rituels : le bonjour du matin, le temps des repas, le temps de lecture avant d'aller dormir... Les rituels deviennent des habitudes quotidiennes qui permettent à l'enfant de construire sa représentation du temps qui passe et donc de se repérer dans le temps.

Respecter le rythme de développement et la personnalité de chaque enfant au sein de la collectivité

Accompagner l'enfant dans la socialisation à son rythme est l'objectif des équipes. Les enfants apprennent à vivre ensemble, à respecter l'autre (enfant et adulte). L'adulte accompagne la rencontre sans forcément intervenir lors d'échanges plus ou moins conflictuels. L'observation du professionnel est importante pour évaluer une intervention constructive.

➤ La posture et le langage des professionnelles dans la relation à l'enfant :

L'équipe s'engage à ne porter aucun jugement, elle reconnaît l'importance du langage et des mots adressés aux jeunes enfants.

L'équipe est particulièrement attentive à mettre des mots sur les actes de la vie quotidienne, les expériences nouvelles et la relation avec l'adulte ou les autres enfants.

Par le langage, la professionnelle accompagne l'enfant dans ses découvertes et suscite sa curiosité. Elle valorise ses acquisitions, lui offre un regard bienveillant. Elle laisse une place à l'échange avec l'enfant pour qu'il puisse à son tour s'exprimer et développer son propre langage. Ces attitudes professionnelles participent, entre autres, à la construction de l'estime de soi chez l'enfant.

C'est au travers de cet objectif, que l'équipe a mis en place le projet de la communication gestuelle associée à la parole. C'est l'utilisation de signes tirés de la LSF (Langue des Signes Française) afin d'appuyer certains mots du quotidien de l'enfant dans le but de répondre au plus près des besoins de l'enfant. Cette pratique s'inscrit dans une démarche bienveillante et respectueuse de l'enfant, elle permet d'établir un lien de confiance, de maintenir la relation individuelle, et d'améliorer et d'enrichir la communication.

➤ Interactions au fil de la journée :

Autour du soin : Les assistantes maternelles assurent le change tout en respectant

les règles d'hygiène, l'intimité et la sécurité de l'enfant. Elles s'attachent à communiquer avec les enfants et sollicitent leur participation autour du soin. Elles assurent un climat de confiance et de bien-être, clés de la sécurité affective. Le moment du change est l'occasion de prêter une occasion particulière à l'enfant.

Le bébé est installé sur la table change avec des petits jouets à disposition s'il le veut. Le plus grand prend les escaliers pour atteindre le lieu de change. Une professionnelle est à ses côtés pour l'accompagner en toute sécurité.

En ce qui concerne l'acquisition de la propreté, les professionnelles s'adaptent au rythme de chaque enfant. Cette période de transition nécessite des échanges avec les parents concernant les habitudes à la maison. « Votre enfant préfère le pot ou les toilettes ? Prend-t- il un livre ? »

Le repas : Pour l'enfant, le repas est un réel moment d'échange, de découverte et de plaisir.

L'enfant prend donc ses repas dans le respect de ses envies et de ses besoins, dans une ambiance conviviale. Les assistantes maternelles cuisinent beaucoup elle-même. Les purées de légumes oubliés, les yaourts, le pain, les gâteaux sont autant de rencontre entre la nourriture et les enfants.

Pour les bébés, le lait 1^{er} âge est fourni par la famille.

La diversification alimentaire pour les bébés est commencée avec l'accord de la famille.

Pour les plus petits, le repas est donné par une professionnelle dans les bras, dans une chaise adaptée selon l'âge et le développement moteur de chaque enfant.

Pour les plus grands, le repas est servi à table. Ils mangent seuls ou avec aide si le besoin s'en fait sentir.

Avant le repas, les enfants se lavent les mains, avec des gants de toilette, avec ou sans aide suivant l'âge. Après le repas ils se lavent à nouveau les mains, la bouche et éventuellement le visage, voir les cheveux pour certains.

L'allaitement : L'allaitement est possible à la Crèche Familiale. Le tire-lait sera l'accessoire

incontournable des mamans qui souhaitent continuer à faire bénéficier leur bébé de leur lait maternel pendant les temps chez l'assistante maternelle. Avant l'arrivée en crèche, il est judicieux de commencer à vous habituer au tire-lait pour d'une part, avoir suffisamment de stock pour les journées sans bébé et d'autre part, gagner un temps précieux une fois la nouvelle routine installée.

Pour continuer à allaiter, il est important que les mamans intéressées se penchent dans un premier temps sur la mise en place d'un allaitement mixte, sein/biberon, environ un mois avant l'arrivée de bébé à la crèche, surtout si le bébé reste la journée complète. Ainsi vous intégrerez progressivement le biberon dans votre façon d'alimenter votre bébé et lors de l'arrivée en crèche, vous pourrez continuer à allaiter sereinement. Vous poursuivrez l'allaitement au sein le matin et le soir et dans l'entre-deux, vous pourrez rapporter votre lait maternel (congelé ou non) ainsi que les biberons. Attention à ne pas oublier de noter la date à laquelle vous avez tiré votre lait sur le contenant.

Le sommeil : Le temps du repos est un moment important pour l'enfant. L'équipe a à cœur de tenir compte du rythme et des besoins de l'enfant en favorisant un environnement confortable, calme et chaleureux. Les professionnelles sont disponibles pour accompagner les enfants à l'endormissement. Le doudou et/ou tétine sont les invités d'honneur sur ce temps de repos.

Suivant l'âge de l'enfant, des lits à barreaux ou des couchettes sont installés dans un dortoir ou aux domiciles des assistantes maternelles. Chaque enfant a son lit où il peut déposer son doudou, ou sa tétine dès son arrivée le matin.

Les enfants se déshabillent avec aide suivant ce qu'ils savent faire. L'adulte est toujours présent et favorise l'autonomie de chaque enfant.

Une fois la sieste terminée, les enfants se rhabillent.

Le médecin de crèche : En complément de la PMI et du travail des médecins traitants, le médecin de crèche s'assure du respect des conditions d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement. Il veille au bon développement psychomoteur des enfants et au suivi vaccinal.

Le référent santé : Il travaille en collaboration avec les professionnels du service

départemental de la protection maternelle et infantile en matière de santé, de prévention et de handicap.

Ses missions sont :

- Informer les équipes en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques (PAI).
- Établir les protocoles de santé aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants.
- Procéder, lorsqu'il est nécessaire à l'examen de l'enfant afin d'envisager, si besoin, une orientation médicale.

Notre engagement : Favoriser l'autonomie de l'enfant :

Il convient de solliciter l'enfant à faire seul suivant son âge et son développement psychomoteur. Par l'observation, les professionnelles anticipent les besoins afin de favoriser cette démarche. Elles s'adaptent au temps que prend l'enfant pour faire seul. Elles se tiennent disponibles et rassurantes, le laisse prendre des initiatives et des risques dans la mesure où sa sécurité est respectée. L'objectif des équipes est d'accompagner les enfants suivant leurs compétences.

Favoriser l'éveil artistique et culturel

➤ La motricité :

Les séances de motricité ont lieu deux fois par semaine, 30 minutes, pour les plus grands de 2/3 ans dans la « fosse aux lions » espace de motricité à l'école maternelle du Pivollet attenante à la crèche collective. Les activités varient selon l'âge et le développement psychomoteur de l'enfant. Pour les 1 à 2 ans, une séance est organisée les mardis matins dans les locaux du Relais Petite Enfance.

Le jardin de la crèche, les promenades journalières et le jardin sportif (près de la crèche) sont aussi des terrains pour se défouler.

Les séances sont dispensées par un éducateur sportif de la ville en équipe avec les professionnelles de la petite Enfance.

Le sport est perçu comme un jeu, mais reste malgré tout un autre chemin vers la socialisation et la compréhension de son corps à travers le respect des consignes et des règles de sécurité.

L'enfant, à travers la compréhension de son corps, acquiert un sentiment de sécurité qui le fera grandir.

➤ La médiathèque :

Une séance de lecture a lieu pour tous, les vendredis matin dans les locaux de la crèche familiale. Cette animation autour du livre et du développement du langage est essentielle pour le tout petit.

La bibliothécaire spécialisée pour le tout petit leur raconte 3 à 4 histoires, qu'elle lit 2 fois pour favoriser les échanges et donc le langage.

L'emprunt de livres est aussi possible.

Les enfants se rendent dans les locaux de la médiathèque quatre fois par an pour les événements autour des saisons.

➤ La ludothèque :

Un créneau est réservé aux enfants de la crèche le jeudi matin. Lorsque cela est possible, les enfants s'y rendent avec leur assistante maternelle pour découvrir de nouveaux jeux et jouets.

L'équipe en profite également pour en emprunter pour la crèche.

La ludothèque est ouverte au public du mardi au samedi (horaires variables)

➤ Le théâtre :

Le théâtre de L'ARSENAL de la ville offre une programmation ouverte aux tout petits.

Les enfants sont invités par la ville à assister à ces spectacles dont le nombre varie selon les années.

➤ Intervention Nature :

Un stagiaire du service Développement Durable de la ville, se déplace une fois par mois, pour animer des ateliers « Nature » pour les enfants de 0 à 3 ans. Création d'une maison à insecte dans

le jardin, présentation de plume, parcours sensoriel ... Les enfants raffolent des moments en extérieur.

➤ Les projets :

○ L'éveil musical

Un temps d'éveil musical est proposé aux petits comme aux grands, les lundis sur un temps de jardin d'enfant. La durée d'une séance est de 30 minutes. L'enfant chante, danse et manipule des instruments de musique avec une intervenante de l'école de musique de la commune. Un atelier de fabrication d'instruments a été réalisés suite au temps d'éveil musical.

○ Bébé zen

Des moments de relaxation sont proposés aux enfants lors des journées continues. Ils permettent aux enfants de se poser avant le repas du midi. En moyenne, la séance dure entre 10 et 15 minutes. Des projecteurs d'étoiles au plafond, une musique calme, des tapis moelleux et les enfants suivent leurs assistantes maternelles dans des postures YOGA adaptées aux tous petits. Certains adhérents totalement, d'autres beaucoup moins. Aucun enfant n'est forcé à le faire s'il ne le souhaite pas.

○ Jouer en extérieur

La Crèche Familiale à la chance d'avoir à sa disposition un grand jardin permettant aux enfants de courir, découvrir, toucher et s'amuser en extérieur. L'équipe a mis un point d'honneur à le décorer en accrochant dans les arbres des suspensions en couleur, des maisons à oiseaux, en construisant un tipi en bois pour se cacher et en entretenant un potager ...

Les enfants et les professionnelles aiment énormément passer du temps dehors. Des siestes en extérieur sont proposées aux enfants aux beaux jours et des sorties « nature » rythmes leurs quotidiens.

➤ Les festivités :

Les festivités autour de l'enfant sont aussi quelque chose d'important.

Les saisons, les anniversaires, les fêtes sont autant de moments à partager et de repères dans l'année. Il est proposé aux familles de fêter l'anniversaire de leur enfant avec les copains.

Les gâteaux sont alors soit apportés par les familles, soit faits par les assistantes maternelles ou les enfants, lors d'ateliers cuisine.

La fête de Noël

Chaque année, l'équipe réfléchit à une nouvelle animation à proposer aux enfants et aux parents. Ainsi une petite fête est organisée afin que les enfants, les parents et les assistantes maternelles se réunissent autour d'un goûter de Noël et d'une animation proposée par l'équipe.

La fête de la petite enfance

La fête de la Petite Enfance a lieu en général fin mai, cela permet de regrouper toutes les structures et tous les intervenants autour des familles.

La fête de fin d'année

La fête de fin d'année à la crèche, en juin ou début juillet, permet de dire au revoir aux « grands » qui rentrent à l'école lors d'un petit spectacle ou une kermesse autour d'un buffet composé des spécialités culinaires des familles.

Les familles participent volontiers et repartent avec le cahier de leur enfant qui regroupe les ateliers fait au cours de l'année.

Si le temps le permet, cette fête est organisée dans le jardin de la Crèche Familiale.

Notre engagement : Tout ce que la crèche propose peut faire l'objet d'une continuité éducative avec la famille, qui peut l'adapter au quotidien de l'enfant selon ses possibilités.

Accompagner l'enfant dans la socialisation

L'enfant est un être social. Il a un besoin vital d'entrer en relation active avec son entourage. L'enfance est le moment privilégié de la socialisation car le tout-petit est réceptif. C'est un moment de la construction de la personnalité dont l'influence s'exercera sur tout le reste de sa vie.

A travers le jeu, les professionnelles peuvent observer l'évolution de la socialisation de l'enfant. Le jeune enfant évoluera dans le cadre de la crèche en fonction de son propre développement, de son âge et de celui des autres enfants.

- Dès les premiers mois, le bébé joue avec sa famille proche, souvent en duo par le biais de la communication sensorielle (l'ouïe, le toucher, l'odorat et la vue sont les sens fortement stimulés au cours des premiers mois), mais également des jeux du type « coucou-caché ».
- Puis, l'enfant joue de manière spontanée en jeu libre à proximité d'un adulte attentif, il construit ainsi sa sécurité affective. Cela consiste à laisser des jouets adaptés à l'âge de l'enfant à portée de mains du type hochets ou petites balles sensorielles.
- L'enfant s'éloigne ensuite peu à peu en maintenant un lien (le regard, le sourire, de nombreux aller-retours vers l'adulte...) car il en a besoin pour remplir son « réservoir affectif ». Il découvre ainsi son environnement, les jouets.
- Ensuite, l'enfant joue à côté d'un autre, en l'imitant et en utilisant les mêmes jouets. C'est le début des jeux entre enfants et parfois... Des relations conflictuelles !

L'enfant prend le jouet de l'autre car c'est surtout le plaisir qu'a l'autre enfant avec l'objet qu'il veut attraper. Notre petite astuce en cas de conflit : bien expliquer la notion du « chacun son tour » et proposer un jouet similaire. L'enfant est en cours d'apprentissage de gestion de ses émotions et c'est par le regard bienveillant et les paroles réconfortantes de l'adulte qu'il apprendra à les gérer.

- Enfin, le tout-petit joue avec un puis plusieurs enfants autour des jeux de construction (gros légos, Duplos, Kaplas ...) ou d'imitation (poupées, dinette ...). Les jouets peuvent aussi être dérivés de leur fonction première. Pour l'enfant, une boîte en plastique peut se transformer en casserole, un carton vide en voiture, des livres en tour d'observation. Les jeux d'imitation du quotidien et de manipulation servent à développer l'imaginaire des enfants. Ce sont des actions simples, peu onéreuse, que les parents peuvent mettre en place à domicile.

Certains jouets proposés à la crèche encouragent également les relations sociales :

- Les ballons invitent au partage
- Les petites voitures favorisent les allers-retours entre enfants
- Les jeux de société apprennent à l'enfant à attendre son tour
- Les livres offrent un temps d'intimité et de conversations
- Les jeux d'imitations comme par exemple les poupons et les poussettes (que ce soit les filles ou les garçons) apprennent à l'enfant à prendre soin de l'autre. Il intègre et reproduit les gestes de bienveillance dont les autres font preuve envers lui.

L'environnement dans lequel le tout petit évolue est source de découverte, cela développe sa curiosité. Les sorties extérieures vont élargir son centre d'intérêt grâce à la multitude de choses rencontrées lors des promenades. C'est en nommant et en décrivant les choses que l'on voit : les animaux, les objets, les véhicules, les bruits, les animaux, les gens... que l'on éveille la curiosité de l'enfant et ses connaissances. Par ce biais, l'enfant se familiarise avec l'environnement extérieur, qui peu à peu se développera au grès des apprentissages de l'enfant.

Notre engagement : L'intérêt de la crèche est de mobiliser un système de communication en cours d'acquisition et de la faire s'adapter en fonction de l'autre, de son âge etc. Cela demande beaucoup d'efforts aux petits. Mais c'est tout l'intérêt de la collectivité. L'enfant tâtonne, fait des essais et des erreurs... Il a besoin de temps pour renouveler ses expériences. Parfois, elles peuvent aussi être moins agréables. C'est pourquoi, accompagner l'enfant dans ses premières relations sociales est indispensable. A condition, bien sûr de placer les enfants dans une situation où ils ont une marge de progression possible. Au fur et à mesure, la collectivité va faire grandir le jeune enfant qui va tendre à s'individualiser au sein d'un groupe et ainsi devenir un être singulier.

Favoriser la formation et le développement des compétences des professionnelles de la petite enfance

Le personnel doit être formé pour maîtriser les connaissances indispensables afin de mettre des repères structurants aux jeunes enfants.

La faculté d'empathie et la posture d'ajustement constante doivent être observées par les professionnels à chaque instant.

Elles s'expriment dans les gestes, les mots, les attitudes, l'environnement et demande un ajustement en fonction des capacités de chaque enfant.

Avec l'enfant, l'empathie s'exprime par des mots, mais aussi des expressions non verbales comme des gestes (le toucher), des regards. L'enfant doit être écouté et entendu. Le message exprimé par l'ensemble de l'équipe doit être clair et cohérent.

Le respect de son développement global et de l'apprentissage des acquisitions évitent qu'il se retrouve en difficulté s'il n'en a pas les capacités. Il est au centre de la relation enfants / familles / professionnels.

Afin de maintenir ses exigences, des temps de réunion sont organisés avec les directrices dans la structure :

- Toutes les 6 semaines, le soir, en dehors des heures d'accueil. La totalité des professionnels sont présents.
- 1 fois par semaine lors des journées continues pour échanger sur le fonctionnement de la structure.
- Le médecin de la crèche, qui a un rôle de prévention, participe à la formation des équipes dans le domaine médical : la vaccination, l'alimentation, le développement psychomoteur de l'enfant ...

Un travail en partenariat est également mis en place avec les autres structures petite enfance de la ville afin de :

- Organiser des temps de rencontres entre les professionnelles
- Homogénéiser les pratiques
- Fédérer les professionnelles en une seule équipe, celle du service petite enfance.

Des temps d'analyses de pratiques sont mis en place :

- Et sont animés par un professionnel extérieur à l'équipe sans la présence des directrices.
- Ces temps permettent aux professionnelles de prendre du recul par rapport aux situations rencontrées au quotidien dans l'exercice de leur profession.

Des formations sont proposées en dehors de la structure :

- Par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).
- Par la mairie suivant un plan de formation, organisée sur site

Des formations sont proposées en dehors de la structure :

- Par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).
- Par la mairie suivant un plan de formation, organisée sur site
- Une journée pédagogique à lieu tous les ans. Le thème est choisi avec l'équipe en fonction des objectifs sur l'année à venir.

Notre engagement : Tous ces temps permettent d'échanger des idées, d'exprimer des attentes et des difficultés, d'adapter des réponses en vue d'améliorer les pratiques professionnelles au bénéfice de l'enfant.

Le vécu et les expériences de chacune permettent de rationaliser les problématiques.

La diversité des niveaux de formations, d'expériences, des personnalités des professionnelles favorise la diversité des pratiques avec le même objectif, accompagner l'enfant pour grandir. (CAP Petite Enfance ou BEP pour assistante petite enfance, Auxiliaire de Puériculture, Educatrice de Jeunes Enfants, Infirmière, infirmière puéricultrice, médecin...)

Dans les premières années de vie, l'enfant a des besoins simples mais essentiels : physiologiques, affectifs, intellectuels et psychomoteurs.

Une réponse adaptée à chacun de ces besoins est primordiale pour le développement harmonieux de l'enfant. Il n'y a cependant pas de hiérarchie entre ces différents besoins, ils sont tous interdépendants et d'égale importance. Assurer la sécurité affective de l'enfant est nécessaire pour qu'il se construise.